

RCS : TOURS

Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 00582

Numéro SIREN : 342 934 502

Nom ou dénomination : RMA AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 28/06/2018 sous le numéro de dépôt 5845

 **Présentation****Informations générales**

DESIGNATION : RMA AUDIT

FORME JURIDIQUE : Société par action simplifiée

SIEGE SOCIAL : 1 ROUTE DES DEUX LIONS  
37200 TOURS

SIRET : 34293450200036

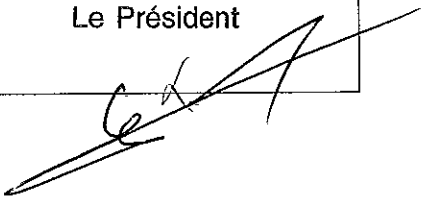
ACTIVITE :

- Code NAF : 6920Z
- Description : Activités comptables

EFFECTIF MOYEN : 4

REGIME FISCAL : BIC Professionnel / Impôt sur les Sociétés

**Certifié conforme**  
**Le Président**

**Exercice**

Exercice du 01 janvier 2017 au 31 décembre 2017

Durée de l'exercice : 12 mois

Durée de l'exercice précédent : 12 mois

 Bilan Actif

	Brut	Amortis. Dépréciation	Net au 31/12/2017	Net au 31/12/2016
<b>ACTIF</b>				
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles :				
- Fonds commercial	35 063,27		35 063,27	35 063,27
- Autres	6 464,00	6 464,00		
Immobilisations corporelles	9 464,74	9 207,51	257,23	700,36
Immobilisations financières (1)	3 100,00		3 100,00	3 100,00
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<b>54 092,01</b>	<b>15 671,51</b>	<b>38 420,50</b>	<b>38 863,63</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)	68 010,81		68 010,81	76 303,00
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés (2)	248 888,32	29 500,00	219 388,32	207 088,43
Autres créances (2) (3)	106 699,53		106 699,53	66 141,73
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	146 244,48		146 244,48	118 257,13
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>569 843,14</b>	<b>29 500,00</b>	<b>540 343,14</b>	<b>467 790,29</b>
Comptes de régularisation (2) :				
- Charges constatées d'avance	8 401,35		8 401,35	12 666,36
- Autres				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>632 336,50</b>	<b>45 171,51</b>	<b>587 164,99</b>	<b>519 320,28</b>
(1) Dont à moins d'un an (brut)				
(2) Dont à plus d'un an (brut)				

 Bilan Passif

	Net au 31/12/2017	Net au 31/12/2016
<b>PASSIF</b>		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	133 518,75	133 518,75
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserves :		
- Réserve légale	13 351,88	13 351,88
- Réserves réglementées		
- Autres réserves (1)		
Report à nouveau	1 355,29	1 995,81
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>	<b>102 806,37</b>	<b>56 327,48</b>
Subventions d'investissement et provisions réglementées		
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>251 032,29</b>	<b>205 193,92</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Autres fonds propres		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques et charges		
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes assimilées	35 533,51	39 503,52
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	85 749,01	85 884,79
Fournisseurs et comptes rattachés	47 112,34	29 247,34
Autres dettes	161 656,87	155 204,99
<b>Total des dettes (2)</b>	<b>330 051,73</b>	<b>309 840,64</b>
Comptes de régularisation (2) :		
- Produits constatés d'avance	6 080,97	4 285,72
- Autres		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>587 164,99</b>	<b>519 320,28</b>
(1) Dont réserves statutaires ou contractuelles		
(2) Dont dettes et comptes de régularisation à plus d'un an (a)		
(2) Dont dettes et comptes de régularisation à moins d'un an (a)	250 383,69	228 241,57
(a) à l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		


**Compte de résultat**

	31/12/2017	31/12/2016
<b>Produits d'exploitation</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	754 332,90	726 009,69
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>754 332,90</b>	<b>726 009,69</b>
<i>Dont à l'exportation</i>	75 526,00	41 807,75
Production stockée	-8 292,19	3 397,41
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	7 388,75	12 578,62
Autres produits (2)	4,72	9,90
<b>Total</b>	<b>753 434,18</b>	<b>741 995,62</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	613,04	575,00
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (1)	395 119,15	434 328,52
Impôts, taxes et versements assimilés	4 813,65	3 656,77
Salaires et traitements	144 084,80	155 868,90
Charges sociales	63 156,72	66 462,28
Dotations aux amortissements	443,13	443,13
Dotations aux dépréciations et provisions :		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	5 947,00	3 732,73
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	11,42	3,43
<b>Total</b>	<b>614 188,91</b>	<b>665 070,76</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>139 245,27</b>	<b>76 924,86</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Produits financiers (2)	802,93	1 069,14
Charges financières	2 119,83	1 872,10
Produits exceptionnels (2)		8 895,46
Charges exceptionnelles		13 100,88
Impôts sur les bénéfices	35 122,00	15 589,00
<b>BENEFICE OU PERTE (3)</b>	<b>102 806,37</b>	<b>56 327,48</b>
(1) Y compris :		
- redevances de crédit-bail mobilier		
- redevances de crédit-bail immobilier		
(2) Reprises sur provisions et amortissements		4 071,73
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel de		-4 205,42

## Règles et méthodes comptables

### Présentation de l'annexe

Désignation de la société : SAS RMA AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 587 165 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 102 806 euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Aucun fait caractéristique de l'exercice et aucun événement significatif postérieur à la clôture de l'exercice ne sont à signaler.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement. Il inclut également tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées suivantes :

- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de bureau : 4 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans

## Règles et méthodes comptables

\* Mobilier : 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

### **Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation égale au montant de la différence est comptabilisée.

### **Stocks**

Les produits résultant des prestations réalisées sont pris en compte en fonction de l'avancement, mais limités aux éléments facturables.

L'avancement est calculé par les charges qui sont fonction des travaux réalisés à la clôture de l'exercice.

Les prestations facturables réalisées à la clôture de l'exercice mais non encore facturées sont comptabilisées en "travaux en cours".

Les travaux facturés mais non encore réalisés à la clôture de l'exercice sont présentés au passif du bilan sous la rubrique "avances et acomptes reçus sur commandes en cours".

### **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **Produits et charges exceptionnels**

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### **Engagements de retraite**

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants ont été constatés sous la forme de provision et leur montant est indiqué en annexe.

 Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	45 948		4 421	41 527
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>45 948</b>		<b>4 421</b>	<b>41 527</b>
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 027			1 027
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 438			8 438
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>9 465</b>			<b>9 465</b>
- Participations évaluées par mise en				
- Autres participations	3 000			3 000
- Autres titres immobilisés	100			100
<b>Immobilisations financières</b>	<b>3 100</b>			<b>3 100</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>58 513</b>		<b>4 421</b>	<b>54 092</b>

## Notes sur le bilan

### Immobilisations incorporelles

#### Fonds commercial

Conformément au règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015, un test de dépréciation du fonds commercial, dont la durée de vie est non limitée, a été réalisé.

A la clôture de l'exercice, ce test conclut à une absence de perte de valeur du fonds. Il n'existe aucune dépréciation à constater dans les comptes de l'exercice.

	31/12/2017
Éléments achetés	35 063
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
<b>Total</b>	<b>35 063</b>

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 885		4 421	6 464
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>10 885</b>		<b>4 421</b>	<b>6 464</b>
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 027			1 027
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 738	443		8 181
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>8 764</b>	<b>443</b>		<b>9 208</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE : AMORTISSEMENTS</b>	<b>19 649</b>	<b>443</b>	<b>4 421</b>	<b>15 672</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 363 989 euros et se ventile globalement de la façon suivante :

	Montant brut	Echéances à 1 an au plus	Echéances à plus de 1an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	248 888	248 888	
Autres	106 700	106 700	
Capital souscrit - appelé, non versé	8 401	8 401	
Charges constatées d'avance			
<b>Total</b>	<b>363 989</b>	<b>363 989</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	45 384
Fournisseurs - rrr à obtenir	73 836
<b>Total</b>	<b>119 220</b>

## Notes sur le bilan

### Capitaux Propres

#### Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 133 518,75 euros décomposé en 7 121 titres d'une valeur nominale de 18,75 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	7 121	18,75
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	7 121	18,75

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 250 384 euros et se ventile globalement de la façon suivante :

	Montant brut	Echéances à 1 an au plus	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	148	148		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	47 112	47 112		
Dettes fiscales et sociales	143 327	143 327		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	35 385	35 385		
Autres dettes	18 330	18 330		
Produits constatés d'avance	6 081	6 081		
<b>Total</b>	<b>250 384</b>	<b>250 384</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				

#### Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact non parvenues	30 470
Intérêts courus à payer	148
Associés - intérêts courus	636
Dettes provis. pr congés à payer	4 586
Personnel - autres charges à payer	21 211
Charges sociales sur CP	2 089
Charges sociales - charges à payer	4 096
Charges sociales sur primes prov.	600
Etat - charges à payer	261
<b>Total</b>	<b>64 098</b>

## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	8 401		
<b>Total</b>	<b>8 401</b>		

#### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	6 081		
<b>Total</b>	<b>6 081</b>		

## Notes sur le compte de résultat

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 4 020 euros

## Autres informations

### Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 7 961 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 7 961 euros

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

L'entreprise est bénéficiaire du dispositif Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi mis en place dans le cadre de la loi de finances rectificative 2012. Ce crédit d'impôt est calculé sur l'ensemble des rémunérations versées aux salariés au cours de l'année civile qui n'excèdent pas 2,5 fois le SMIC basé sur la durée légale du travail, augmentée, le cas échéant, des heures complémentaires ou supplémentaires.

Le crédit d'impôt à recevoir au titre de la période du 01/01/2017 au 31/12/2017 s'élève à 5217 Euros. Il a été comptabilisé au crédit du poste "Charges sociales". Le CICE ne constitue pas un produit imposable à l'impôt sur les sociétés et à la CVAE.

Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A cet effet, il est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, et de reconstitution du fonds de roulement.

## RMA AUDIT

Société Par Actions Simplifiée au capital de 133 518.75 €

Siège social : 1 Route des Deux Lions

37200 TOURS

342 934 502 RCS TOURS

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTION DE RESULTAT**  
**SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**EN DATE DU 21 JUIN 2018**

### **DEUXIÈME RESOLUTION**

L'assemblée générale sur proposition du Président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017, s'élevant à 102 806.37 €, de la manière suivante :

- Un résultat de .....	102 806.37 €
- Une somme de .....	85 452.00 €
à la distribution de dividende, soit par action, un montant de 12.00 €	
- et le solde, soit .....	17 354.37 €
au compte "Report à Nouveau"	

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôts sur le revenu.

### **Rappel des dividendes antérieurement distribués**

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

#### **Exercice : 31/12/2016**

- Dividende global distribué : .....	56 968.00 €
soit, par titre : .....	8.00 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% : .....	18 872.00 €
Montant global non éligible à l'abattement de 40% : .....	38 096.00 €

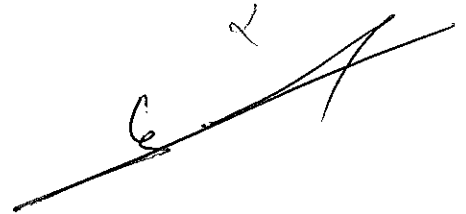
#### **Exercice : 31/12/2015**

- Dividende global distribué : .....	68 717.65 €
soit, par titre : .....	9.65 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% : .....	22 764.35 €
- Montant global non éligible à l'abattement de 40% : .....	45 953.30 €

**Exercice : 31/12/2014**

- Dividende global distribué : .....	56 968.00 €
soit, par titre : .....	8.00 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :.....	18 872.00 €
- Montant global non éligible à l'abattement de 40% :.....	38 096.00 €

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, positioned below the text 'LE PRESIDENT'.

Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes

Stéphane GRENOUILLEAU

Xavier REBEL

Karine BERNARD

Samuel LE MELLAY

David RENOÜ

*Experts-Comptables diplômés*

*Commissaires aux Comptes*

*Associés*

Luc BÉZIE

*Maîtrise Droit des Affaires*

*D.E.A. Droit Social*

*Associé*

Pierre LUCAS

*Directeur de mission Audit*

*Associé*

Guy BROUQUIER

Franck DOUCHE

*Experts-Comptables diplômés*

*Commissaires aux Comptes*

Benjamin BELLIER

Samuel PREAUD

*Experts-Comptables diplômés*

## SAS RMA AUDIT

Société par Actions Simplifiée au capital de 133.518,75 €

1 route des Deux Lions

37200 TOURS

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

*Exercice clos le 31 décembre 2017*



[www.sorex.pro](http://www.sorex.pro)

ANGERS :

3. rue Fernand-Forest

BP 70814

49008 ANGERS cedex 01

Tél. 02 41 68 66 11

E-mail : [sorex.angers@sorex.pro](mailto:sorex.angers@sorex.pro)

CHOLET :

Bâtiment "Le Sémaphore"

16 boulevard Faïdherbe · BP 11964

49319 CHOLET cedex

Tél. 02 41 65 84 55

E-mail : [sorex.cholet@sorex.pro](mailto:sorex.cholet@sorex.pro)

Membre indépendant de BKR International

SAS au capital de 400 000 € · RCS ANGERS B 063 200 877 - Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région d'Angers et sur la liste des commissaires aux comptes près la Cour d'Appel d'Angers SIRET 063 200 877 00072 · APE 6920 Z · TVA FR41063200877

Membre de  
l'alliance



eurus

# **SAS RMA AUDIT**

Société par Actions Simplifiée au capital de 133.518,75 €

**1 route des Deux Lions  
37200 TOURS**

RCS TOURS 342 934 502

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice clos le 31 décembre 2017*

Aux associés,

### **1. Opinion**

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS RMA AUDIT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **2. Fondement de l'opinion**

---

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **3. Justification des appréciations**

---

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### Valorisation et présentation des travaux en-cours

La société valorise et présente ses travaux en cours selon les modalités décrites dans les « Règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société SAS RMA AUDIT, décrite dans la note « Stocks » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondages l'application de cette approche.

### **4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

### **5. Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires**

---

#### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## 6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Angers, le 13 juin 2018

**SAS SOREX**  
Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, fluid strokes that form a stylized, somewhat abstract shape.


**Xavier REBEL**  
Commissaire aux Comptes Associé  
Mandataire Social

**ETATS FINANCIERS**

**ANNEXES**

 Bilan Actif

	Brut	Amortis. Dépréciation	Net au 31/12/2017	Net au 31/12/2016
<b>ACTIF</b>				
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles :				
- Fonds commercial	35 063,27		35 063,27	35 063,27
- Autres	6 464,00	6 464,00		
Immobilisations corporelles	9 464,74	9 207,51	257,23	700,36
Immobilisations financières (1)	3 100,00		3 100,00	3 100,00
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<b>54 092,01</b>	<b>15 671,51</b>	<b>38 420,50</b>	<b>38 863,63</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)	68 010,81		68 010,81	76 303,00
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés (2)	248 888,32	29 500,00	219 388,32	207 088,43
Autres créances (2) (3)	106 699,53		106 699,53	66 141,73
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	146 244,48		146 244,48	118 257,13
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>569 843,14</b>	<b>29 500,00</b>	<b>540 343,14</b>	<b>467 790,29</b>
Comptes de régularisation (2) :				
- Charges constatées d'avance	8 401,35		8 401,35	12 666,36
- Autres				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>632 336,50</b>	<b>45 171,51</b>	<b>587 164,99</b>	<b>519 320,28</b>
(1) Dont à moins d'un an (brut)				
(2) Dont à plus d'un an (brut)				


  
**COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
 Membre de la Compagnie Régionale d'Angers  
 3 rue Fernand Forest - BP 70814  
 49008 ANGERS CEDEX 01


 Bilan Passif

	Net au 31/12/2017	Net au 31/12/2016
<b>PASSIF</b>		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	133 518,75	133 518,75
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserves :		
- Réserve légale	13 351,88	13 351,88
- Réserves réglementées		
- Autres réserves (1)		
Report à nouveau	1 355,29	1 995,81
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>	<b>102 806,37</b>	<b>56 327,48</b>
Subventions d'investissement et provisions réglementées		
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>251 032,29</b>	<b>205 193,92</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Autres fonds propres		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques et charges		
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes assimilées	35 533,51	39 503,52
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	85 749,01	85 884,79
Fournisseurs et comptes rattachés	47 112,34	29 247,34
Autres dettes	161 656,87	155 204,99
<b>Total des dettes (2)</b>	<b>330 051,73</b>	<b>309 840,64</b>
Comptes de régularisation (2) :		
- Produits constatés d'avance	6 080,97	4 285,72
- Autres		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>587 164,99</b>	<b>519 320,28</b>
(1) Dont réserves statutaires ou contractuelles		
(2) Dont dettes et comptes de régularisation à plus d'un an (a)		
(2) Dont dettes et comptes de régularisation à moins d'un an (a)	250 383,69	228 241,57
(a) à l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

 **SOREX**  
 COMMISSAIRE AUX COMPTES  
 Membre de la Compagnie Régionale d'Angers  
 3 rue Fernand Forest - BP 70814  
 49008 ANGERS CEDEX 01


## Compte de résultat

	31/12/2017	31/12/2016
Production vendue (services)	754 332,90	726 009,69
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>754 332,90</b>	<b>726 009,69</b>
<i>Dont à l'exportation</i>	75 526,00	41 807,75
Production stockée	-8 292,19	3 397,41
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	7 388,75	12 578,62
Autres produits (2)	4,72	9,90
<b>Total</b>	<b>753 434,18</b>	<b>741 995,62</b>
Achats de matières premières et autres approvisionnements	613,04	575,00
Autres achats et charges externes (1)	395 119,15	434 328,52
Impôts, taxes et versements assimilés	4 813,65	3 656,77
Salaires et traitements	144 084,80	155 868,90
Charges sociales	63 156,72	66 462,28
Dotations aux amortissements	443,13	443,13
Dotations aux dépréciations et provisions :		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	5 947,00	3 732,73
Autres charges	11,42	3,43
<b>Total</b>	<b>614 188,91</b>	<b>665 070,76</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>139 245,27</b>	<b>76 924,86</b>
Produits financiers (2)	802,93	1 069,14
Charges financières	2 119,83	1 872,10
Produits exceptionnels (2)		8 895,46
Charges exceptionnelles		13 100,88
Impôts sur les bénéfices	35 122,00	15 589,00
<b>BENEFICE OU PERTE (3)</b>	<b>102 806,37</b>	<b>56 327,48</b>
(1) Y compris :		
(2) Reprises sur provisions et amortissements		4 071,73
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel de		-4 205,42


  
**COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
 Membre de la Compagnie Régionale d'Angers  
 3 rue Fernand Forest - BP 70814  
 49008 ANGERS CEDEX 01

## Comptes annuels

### Annexe

 **SOREX**  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers  
3 rue Fernand Forest - BP 70814  
49008 ANGERS CEDEX 01

## Règles et méthodes comptables

### Présentation de l'annexe

Désignation de la société : SAS RMA AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 587 165 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 102 806 euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Aucun fait caractéristique de l'exercice et aucun événement significatif postérieur à la clôture de l'exercice ne sont à signaler.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.


### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement. Il inclut également tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées suivantes :

- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de bureau : 4 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans

  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers  
3 rue Fernand Forest - BP 70814  
49008 ANGERS CEDEX 01

## Règles et méthodes comptables

\* Mobilier : 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

### Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation égale au montant de la différence est comptabilisée.

### Stocks

Les produits résultant des prestations réalisées sont pris en compte en fonction de l'avancement, mais limités aux éléments facturables.

L'avancement est calculé par les charges qui sont fonction des travaux réalisés à la clôture de l'exercice.

Les prestations facturables réalisées à la clôture de l'exercice mais non encore facturées sont comptabilisées en "travaux en cours".

Les travaux facturés mais non encore réalisés à la clôture de l'exercice sont présentés au passif du bilan sous la rubrique "avances et acomptes reçus sur commandes en cours".

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants ont été constatés sous la forme de provision et leur montant est indiqué en annexe.

 **SOREX**  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers  
3 rue Fernand Forest - BP 70814  
49008 ANGERS CEDEX 01

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	45 948		4 421	41 527
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>45 948</b>		<b>4 421</b>	<b>41 527</b>
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 027			1 027
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 438			8 438
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>9 465</b>			<b>9 465</b>
- Participations évaluées par mise en				
- Autres participations	3 000			3 000
- Autres titres immobilisés	100			100
<b>Immobilisations financières</b>	<b>3 100</b>			<b>3 100</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>58 513</b>		<b>4 421</b>	<b>54 092</b>



COMMISSAIRE AUX COMPTES  
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers  
3 rue Fernand Forest - BP 70814  
49008 ANGERS CEDEX 01

## Notes sur le bilan

### Immobilisations incorporelles

#### Fonds commercial


Conformément au règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015, un test de dépréciation du fonds commercial, dont la durée de vie est non limitée, a été réalisé.

A la clôture de l'exercice, ce test conclut à une absence de perte de valeur du fonds. Il n'existe aucune dépréciation à constater dans les comptes de l'exercice.

	31/12/2017
Éléments achetés	
Éléments réévalués	35 063
Éléments reçus en apport	
<b>Total</b>	<b>35 063</b>

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 885		4 421	6 464
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>10 885</b>		<b>4 421</b>	<b>6 464</b>
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
aménagements divers	1 027			1 027
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 738	443		8 181
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>8 764</b>	<b>443</b>		<b>9 208</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE : AMORTISSEMENTS</b>	<b>19 649</b>	<b>443</b>	<b>4 421</b>	<b>15 672</b>

 **SOREX**  
 COMMISSAIRE AUX COMPTES  
 Membre de la Compagnie Régionale d'Angers  
 3 rue Fernand Forest - BP 70814  
 49008 ANGERS CEDEX 01

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 363 989 euros et se ventile globalement de la façon suivante :

	Montant brut	Echéances à 1 an au plus	Echéances à plus de 1an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	248 888	248 888	
Autres	106 700	106 700	
Capital souscrit - appelé, non versé	8 401	8 401	
Charges constatées d'avance			
<b>Total</b>	<b>363 989</b>	<b>363 989</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	45 384
Fournisseurs - rrr à obtenir	73 836
<b>Total</b>	<b>119 220</b>



COMMISSAIRE AUX COMPTES  
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers  
3 rue Fernand Forest - BP 70814  
49008 ANGERS CEDEX 01


## Notes sur le bilan

### Capitaux Propres

#### Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 133 518,75 euros décomposé en 7 121 titres d'une valeur nominale de 18,75 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	7 121	18,75
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	7 121	18,75

 **SOREX**  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers  
3 rue Fernand Forest - BP 70814  
49008 ANGERS CEDEX 01

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 250 384 euros et se ventile globalement de la façon suivante :

	Montant brut	Echéances à 1 an au plus	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	148	148		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	47 112	47 112		
Dettes fiscales et sociales	143 327	143 327		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	35 385	35 385		
Autres dettes	18 330	18 330		
Produits constatés d'avance	6 081	6 081		
<b>Total</b>	<b>250 384</b>	<b>250 384</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				

#### Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact non parvenues	30 470
Intérêts courus à payer	148
Associés - intérêts courus	636
Dettes provis. pr congés à payer	4 586
Personnel - autres charges à payer	21 211
Charges sociales sur CP	2 089
Charges sociales - charges à payer	4 096
Charges sociales sur primes prov.	600
Etat - charges à payer	261
<b>Total</b>	<b>64 098</b>

**SOREX**

COMMISSAIRE AUX COMPTES  
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers  
3 rue Fernand Forest - BP 70814  
49008 ANGERS CEDEX 01

## Notes sur le bilan


### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	8 401		
<b>Total</b>	<b>8 401</b>		


#### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	6 081		
<b>Total</b>	<b>6 081</b>		


**SOREX**  
 COMMISSAIRE AUX COMPTES  
 Membre de la Compagnie Régionale d'Angers  
 3 rue Fernand Forest - BP 70814  
 49008 ANGERS CEDEX 01

 **Notes sur le compte de résultat****Charges et produits d'exploitation et financiers****Rémunération des commissaires aux comptes**

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 4 020 euros

 **SOREX**  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers  
3 rue Fernand Forest - BP 70814  
49008 ANGERS CEDEX 01

## Autres informations

### Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 7 961 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 7 961 euros

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

L'entreprise est bénéficiaire du dispositif Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi mis en place dans le cadre de la loi de finances rectificative 2012. Ce crédit d'impôt est calculé sur l'ensemble des rémunérations versées aux salariés au cours de l'année civile qui n'excèdent pas 2,5 fois le SMIC basé sur la durée légale du travail, augmentée, le cas échéant, des heures complémentaires ou supplémentaires.

Le crédit d'impôt à recevoir au titre de la période du 01/01/2017 au 31/12/2017 s'élève à 5217 Euros. Il a été comptabilisé au crédit du poste "Charges sociales". Le CICE ne constitue pas un produit imposable à l'impôt sur les sociétés et à la CVAE.

Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A cet effet, il est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, et de reconstitution du fonds de roulement.

 **SOREX**  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers  
3 rue Fernand Forest - BP 70814  
49008 ANGERS CEDEX 01